

Suivi des dépenses fédérales : *Mise à jour de la Base de données de suivi intégré (BDSI) T4-2010-2011*

Juillet 2011

Principaux points de la présente note :

- La Base de données de suivi intégré (BDSI) fournit aux législateurs les résultats trimestriels de tous les crédits figurant dans le Budget des dépenses du gouvernement.
- À l'aide d'une analyse des écarts, la BDSI pourrait permettre aux parlementaires de déterminer les secteurs de dépenses nécessitant un examen plus approfondi.
- La BDSI a été mise à jour avec les données des dépenses du dernier trimestre de 2010-2011, aussi bien que celles du Budget principal des dépenses de 2011-2012 et du Budget supplémentaire des dépenses A de 2011-2012.

Dans l'ensemble, la proportion des dépenses engagées par rapport aux crédits accordés en 2010-2011 est un peu moins élevée que celle des années précédentes. Ainsi, on s'attend à ce que les autorisations budgétaires non utilisées diminuent légèrement.

- La BDSI sera mise à jour avec les données des dépenses du premier trimestre de 2011-2012 à la mi-septembre.

Produit par : Jason Jacques*

*Un gros merci à Darren Roberts pour l'aide qu'il nous a accordée dans la recherche. Prière de communiquer avec Jason Jacques (courriel : jacqui@parl.gc.ca) pour obtenir plus d'informations.

1. Contexte

Le mandat conféré par la *Loi* au directeur parlementaire du budget (DPB) comprend la recherche et l'analyse des prévisions budgétaires du gouvernement¹.

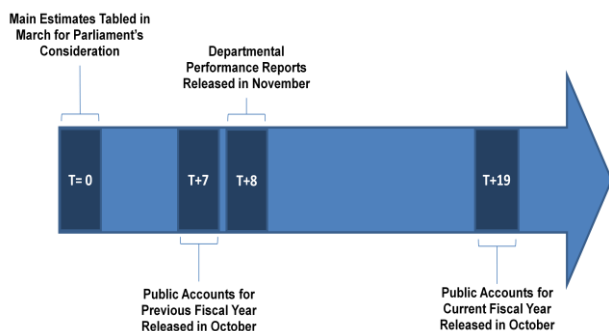
Durant l'année qui vient de s'écouler, le DPB s'est penché sur les pratiques de présentation de rapports financiers intermédiaires du gouvernement du Canada, notamment en comparant les pratiques canadiennes à celles d'autres pays et en s'employant à améliorer la fréquence et la qualité des rapports financiers intermédiaires fournis aux parlementaires.

Comme on le voit à la figure 1-1, les législateurs doivent maintenant attendre jusqu'à 20 mois après avoir approuvé un crédit dans le Budget principal des dépenses annuel avant que les résultats soient connus. C'est donc sept mois *après* la fin de l'exercice et neuf mois *après* le dépôt de la version subséquente du Budget principal des dépenses.

Figure 1-1

Délais dans la production des rapports

Mois



Source : DPB

Les législateurs ont fait remarquer que les délais actuels sont tels qu'il est difficile de répondre aux questions ponctuelles concernant la mise en œuvre

¹ http://laws.justice.gc.ca/fra/P-1/20090818/page-3.html#codese:79_1, consulté en mars 2011.

des programmes. De plus, les dispositions actuelles en matière de production de rapports intermédiaires ne permettent pas de répondre à des questions de budgétisation de base lorsque sont examinées les demandes de financement supplémentaires du gouvernement, comme :

- Quelles étaient les autorisations totales (budget) de ce programme l'an dernier?
- À combien se sont élevées les dépenses de ce programme l'an dernier?

2. La Base de données de suivi intégré

La Base de données de suivi intégré (BDSI) constitue la prochaine étape du soutien de l'examen des prévisions des dépenses par la Parlement.

La BDSI est une base de données structurée des dépenses prévues et en cours d'exercice classées par crédit pour chacun des ministères et des organismes fédéraux². Elle utilise les sources de données existantes et est la première base de données assurant la congruence entre les prévisions budgétaires et les rapports financiers de l'exercice en cours.

La BDSI permet aux législateurs de mettre au jour les écarts substantiels dans les dépenses prévues et réelles, ainsi que les différences importantes d'un exercice à l'autre. Les députés et les comités peuvent ainsi se concentrer sur les secteurs qui nécessitent un examen approfondi.

(i) Sources de données

La BDSI se sert de données non confidentielles qui sont actuellement produites par le gouvernement du Canada sous diverses formes.

² La base de données ne comprend pas les données relatives aux dépenses de l'exercice en cours de l'organe législatif du gouvernement, qui se compose de la Chambre des communes et du Sénat. L'information a été demandée par le DPB, mais ces organismes ont refusé de communiquer l'information.

Le cadre de la base de données repose sur le Budget principal des dépenses du gouvernement du Canada, classant chacun des crédits votés et des autorisations budgétaires législatives par organisme³. Ces autorisations sont rajustées durant l'année à l'aide des Budgets supplémentaires des dépenses. Les parlementaires peuvent ainsi suivre l'évolution des autorisations pendant un exercice donné comparativement aux exercices précédents.

Viennent ensuite les rapports mensuels de dépenses ministériels qui dressent la liste des dépenses organisationnelles imputées aux autorisations accordées par le Parlement (c.-à-d. par autorisation votée et législative)⁴.

Boîte 2-1

Sources actuelles de rapports intermédiaires

Le ministère des Finances du Canada publie un rapport mensuel appelé *La revue financière*, dans lequel on trouve une liste détaillée des résultats financiers du gouvernement du Canada. De façon générale, ces données sont présentées à l'ensemble du gouvernement.

La revue financière est fondée sur les données réelles recueillies par le Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF), qui dresse la liste des résultats mensuels de tous les ministères et organismes.

Se servant des données détaillées du SCGRF, la BDSI lie les dépenses déclarées par chacun des organismes aux autorisations accordées par le Parlement au moyen du Budget des dépenses. Les données sont présentées selon la méthode de comptabilité de trésorerie, soit la même que pour le Budget des dépenses⁵.

Le gouvernement du Canada a annoncé que tous les ministères et organismes commenceront à publier leurs résultats financiers trimestriels à l'automne 2011, en utilisant le même cadre de présentation que le Budget des dépenses.

À l'instar du régime de déclaration planifiée du gouvernement du Canada, la BDSI sera mise à jour tous les trimestres, avec un délai d'environ 60 jours (c.-à-d. que les données d'avril à juin seraient divulguées à la fin de septembre). Cependant, comparativement à la déclaration planifiée du gouvernement, la BDSI fournira aussi aux parlementaires des données plus détaillées en lien des données des dépenses directement aux crédits individuels. À long terme, est également prévue la fourniture de davantage de détails concernant les genres de dépenses, dont les résultats par architecture d'activité de programme.

(ii) Fonctionnalité

Pour la version bêta de la BDSI, les utilisateurs auront accès à un outil de recherche qui permet de produire deux rapports normalisés :

1. Cumul annuel des autorisations et des dépenses prévues, soit le total des autorisations figurant dans les prévisions budgétaires composées au total des dépenses.
2. Évolution détaillée des autorisations déclarées par source dans les prévisions budgétaires, y compris le transfert effectué à partir des crédits centraux et les crédits pluriannuels (c.-à-d. pour Parcs Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada et l'Agence du revenu du Canada).

³ <http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/index-fra.asp>.

⁴ <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/pceaf-gwcoa/1011/tm-toc-fra.html>.

⁵ Les prévisions budgétaires sont approuvées selon la méthode de comptabilité de trésorerie, alors que le Budget, *La revue financière* et les Comptes publics le sont selon la méthode de comptabilité d'exercice.

3. Faits saillants de 2010-2011⁶

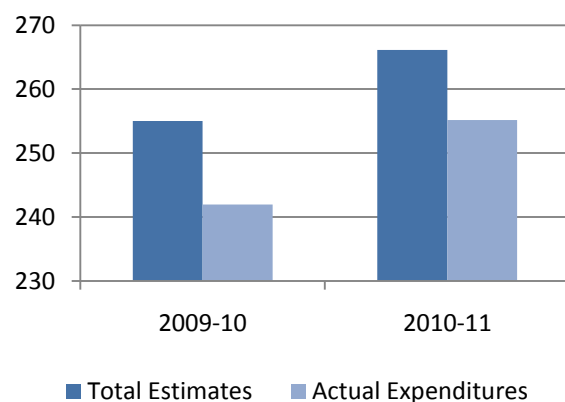
(i) Dépenses annuelles totales

Comme on le voit à la figure 3-1, les autorisations totales présentées dans le Budget des dépenses sont passées à plus de 265 milliards de dollars en 2010-2011. Parallèlement, la proportion des fonds non dépensés est légèrement inférieure à celle de l'exercice précédent (environ 4 % comparativement à 5 %).

Figure 3-1

Dépenses annuelles totales

Milliards de dollars



Source : Gouvernement du Canada; calculs du DPB

Les fonds inutilisés de la Défense nationale, de Ressources naturelles Canada et de Transports Canada sont les principaux responsables de ces prévisions préliminaires concernant les fonds inutilisés pour 2010-2011.

⁶ Bien que les données du gouvernement représentent les quatre trimestres de 2010-2011, il y aura des rajustements de fin d'année. Ces données doivent donc être considérées comme préliminaires, car elles changeront avant la publication des résultats définitifs dans les Comptes publics du Canada, durant l'automne 2011.

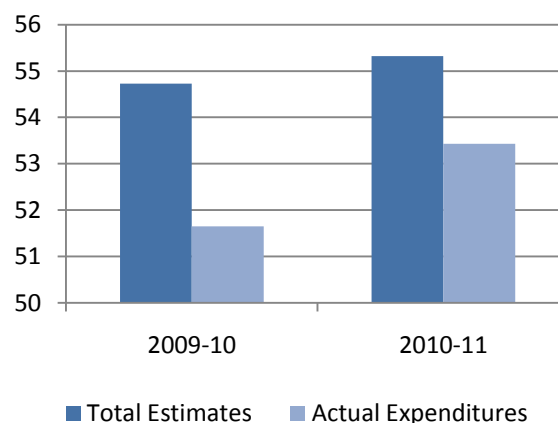
(ii) Dépenses de fonctionnement⁷

Les autorisations totales accordées dans le Budget des dépenses pour les dépenses de fonctionnement ont légèrement augmenté par rapport à l'exercice précédent, passant à plus de 55 milliards de dollars. Par ailleurs, les dépenses réelles ont augmenté plus rapidement, ce qui a fait passer la proportion des fonds non utilisés de 6 % en 2009-2010 à 3 % en 2010-2011.

Figure 3-2

Dépenses de fonctionnement : Prévues et réelles

Milliards de dollars



Source : Gouvernement du Canada; calculs du DPB

Si la plupart des organismes fédéraux ont fait état de fonds inutilisés moins élevés qu'à l'exercice précédent, en revanche, ceux-ci ont été contrebalancés par des fonds inutilisés légèrement plus élevés que la moyenne à la Défense nationale et aux Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

(iii) Paiements de transfert non principaux

⁷ Les dépenses de fonctionnement comprennent tous les crédits prévus au Budget des dépenses du gouvernement de même que d'autres types de crédits liés principalement au fonctionnement. Ces derniers comprennent les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés et les « dépenses de programme ».

Les autorisations des paiements de transfert, *exception* faite des transferts statutaires aux particuliers (p. ex. la Sécurité de la vieillesse) et aux provinces et aux territoires (p. ex. le Transfert canadien en matière de santé), sont passées à plus de 45 milliards de dollars en 2010-2011 (figure 3-3).

Par ailleurs, les autorisations non utilisées en 2010-2011 sont restées les mêmes, à 20 %. Alors que la plupart des programmes ont dépensé une plus grande proportion de leur budget, ceux ayant trait à l'infrastructure sont restés largement en-dessous de la moyenne.

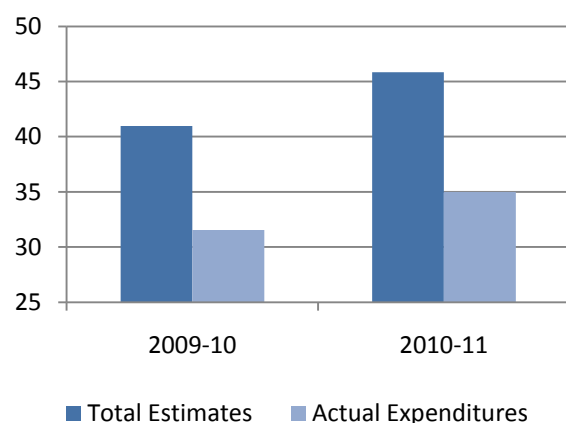
l'efficacité de la mise en œuvre du plan de dépenses du gouvernement.

La BDSI fournit un point de départ aux législateurs pour mettre au jour ces variations et commencer à évaluer leur lien avec les opérations gouvernementales.

Figure 3-3

Autres paiements de transfert : dépenses prévues et réelles

Milliards de dollars



Source : Gouvernement du Canada; calculs du DPB

4. Conclusion

Les résultats financiers des opérations fédérales ne s'écartent guère des données globales présentées dans le Budget de 2011.

Cependant, on constate des variations notables dans les quelque 700 postes figurant dans le Budget des dépenses du gouvernement. Ces variations donnent des indications quant à

Annexe A : Guide de l'utilisateur de la BDSI

Pour commencer

Comment ouvrir une session?

- Vous devez choisir une adresse de courriel et un mot de passe.
- Le nouvel utilisateur doit cliquer sur le lien « Nouvel utilisateur » pour s'inscrire.
- Si vous oubliez votre mot de passe, cliquez sur le lien « Mot de passe oublié » et un mot de passe temporaire vous sera envoyé à votre adresse de courriel.

Comment puis-je changer mon mot de passe?

- Cliquez sur le lien « Paramètres » situé dans le coin supérieur droit de l'écran.
- Sous l'onglet « Mon profil », entrez un nouveau mot de passe et cliquez sur « Enregistrer les paramètres ».

Trouver l'information

Comment puis-je trouver combien d'argent a dépensé un organisme?

- Dans l'écran de recherche, cliquez sur l'onglet « Interroger la base de données ». Sélectionnez un organisme, un crédit et un exercice. Cliquez ensuite sur « Lancer la recherche ».
- À titre d'exemple, si vous sélectionnez Transports Canada, exercice 2010-2011, les résultats indiqueront que les dépenses de fonctionnement totales (c.-à-d. les dépenses de fonctionnement, plus les avantages sociaux et les allocations pour les voitures ministérielles) s'élèvent à 742 millions de dollars pour 2010-2011 et que des dépenses d'environ 696 millions de dollars ont été déclarées, soit 94 % des autorisations budgétaires.
- Les autorisations réelles relatives au crédit 1 sous Transports Canada se trouvent sur la deuxième ligne (672 millions de dollars). Le chiffre correspondant des « dépenses déclarées » est le même montant de dépenses figurant plus haut.

Transports Canada

Ministère/organisme	Crédit	Autorisations (en milliers de dollars)	Dépenses déclarées (en milliers de dollars)	% du total des autorisations
Dépenses de fonctionnement totales		741 928	696 802	94 %
Dépenses de fonctionnement	1	672 289	696 802	104 %

Comment puis-je obtenir des données comparées, notamment les différences d'un exercice à l'autre ?

- Dans l'écran de recherche, cliquez sur l'onglet « Interroger la base de données ». Sélectionnez un organisme, un crédit et un exercice. Cliquez ensuite dans la case « comparer à l'exercice précédent », puis sélectionnez l'exercice dans le menu déroulant et le type d'affichage des écarts (pourcentage ou dollars).
- Prenons l'exemple de Transports Canada, crédit 1 et exercice 2010-2011. Vous pourriez en comparer les données à celles de l'exercice précédent (2009-2010) et afficher les écarts en pourcentage et en dollars.
- Les résultats indiquent que le total des autorisations budgétaires a augmenté de plus de 30 % pour l'exercice en cours et que les dépenses déclarées ont augmenté de 35 %. De plus, Transports Canada a dépensé 94 % de ses autorisations, contre 89 % pendant la même période de l'exercice précédent.

Transports Canada : Quatre premiers trimestres de 2010-2011

	Crédit	Autorisations totales 2010-2011 (en milliers de dollars)	Autorisations totales 2009-2010 (en milliers de dollars)	% Écart	Dépenses déclarées 2010-2011 (en milliers de dollars)	Dépenses déclarées 2009-2010 (en milliers de dollars)	% Variance	% Autorisations totales 2010-2011	% Autorisations totales 2009-2010
Dépenses de fonctionnement totales		741 928	508 726	31 %	696 802	452 907	35 %	94 %	89 %
Dépenses de fonctionnement	1	672 289	442 306	34 %	696 802	452 907	35 %	104 %	102 %

Comment puis-je obtenir des données plus détaillées sur le moment où les autorisations budgétaires ont été accordées?

- Dans l'écran de recherche, cliquez sur l'onglet « Voir les ministères », sélectionnez un exercice, puis cliquez sur « Interroger la base de données ». La liste des organismes s'affiche en ordre alphabétique.
- À titre d'exemple, si vous sélectionnez l'exercice 2010-2011 et que vous défilez vers le bas jusqu'à Transports Canada, vous pourrez voir la liste complète des crédits dans la colonne « Ministère/Poste » ainsi que la date à laquelle les autorisations budgétaires correspondantes ont été accordées (c.-à-d. Budget principal des dépenses, Budget supplémentaire des dépenses, crédits centraux du Conseil du Trésor).

Interprétation des résultats

Quelle est la différence entre « dépenses de fonctionnement » et « dépenses de fonctionnement totales »?

- Les « dépenses de fonctionnement » correspondent au crédit pour dépenses de fonctionnement qui figure dans les prévisions budgétaires du gouvernement.
- Les « dépenses de fonctionnement totales » représentent la somme de toutes les dépenses liées au fonctionnement qui figurent aux prévisions budgétaires du gouvernement, ce qui comprend le crédit pour dépenses de fonctionnement, plus les avantages sociaux et les allocations pour les voitures ministérielles.

Pourquoi les dépenses déclarées dans un crédit de fonctionnement dépassent-elles 100 %?

- Les données fournies actuellement par le gouvernement du Canada regroupent plusieurs flux de dépenses distincts en une suite de dépenses liées aux crédits de fonctionnement.
- Il est vrai que la BDSI a été programmée pour regrouper ces éléments dans une comparaison entre éléments semblables, mais ce n'est pas toujours possible. C'est ainsi que le suivi des dépenses de fonctionnement devrait être considéré comme étant indicatif. Les utilisateurs devraient plutôt centrer leur attention sur les comparaisons d'une année à l'autre.